

Le 11 janvier 2024,

Monsieur Frédéric Bierry,
Président de la Collectivité européenne d'Alsace,
Place du Quartier Blanc, F-67964 Strasbourg cedex 9

Objet : *Projet de modernisation / reconversion à l'année du domaine nordique et pédestre du Champ du Feu*

La CeA porte et soutient un *Projet de modernisation / reconversion à l'année du domaine nordique et pédestre* du site du Champ du Feu. Celui-ci est identifié dans :

- les documents de la CeA mis en ligne sur son site internet,
- les documents administratifs d'intérêt public émanant de vos services (caractérisation du projet, projections de coûts financiers, documents relatifs à l'achat de parcelles de terrains à visée compensatoire, CR de délibération etc.).

L'analyse de l'ensemble de ces éléments, complétée par la rencontre d'acteurs de terrain (professionnels de la montagne, de la forêt, de la protection de la nature et de l'environnement, intervenants sportifs spécialistes de la montagne et des politiques sportives associatives) nous interroge quant aux propositions de la collectivité d'Alsace pour "moderniser" le site vosgien.

Ce projet à plusieurs facettes fait apparaître des préconisations d'aménagements et de redéploiements d'installations sportives dissonantes et anachroniques, à reconsidérer selon nous.

Par la présente nous vous soumettons donc un certain nombre d'observations, d'analyses contradictoires, et de propositions alternatives développées dans le document annexe à ce courrier.

Des incongruités caractérisent ce projet et nous interpellent, au regard de l'évolution des conditions de vie humaine sur notre planète et de la pression dégradante qu'exercent les activités humaines sur l'ensemble du vivant végétal et animal.

Les destructions envisagées de zones boisées sont aujourd'hui insoutenables écologiquement. Ainsi que l'artificialisation à venir de sols naturels et de zones forestières pourtant à préserver. Ces options semblent remiser d'autres considérations plus prioritaires qu'il conviendrait de prendre en compte et dont relève l'urgence climatique, l'effondrement de la biodiversité et ses enjeux multiples.

L'accentuation possible des prélèvements d'eau déjà en souffrances dans le secteur du Champ du Feu pose également problème.

L'argument illusoire des compensations revient par ailleurs en boucle dans les justifications du projet. Or, seuls 20% des compensations promises en France sont réellement réalisées... et ne font l'objet d'aucun contrôle et de suivi dans la majorité des cas.

La construction d'un nouveau parc de biathlon, au regard de la dimension confidentielle de cette discipline, de ses caractéristiques de pratique, des contraintes d'enneigement, et d'un coût d'environ 4 millions d'Euros, est aberrante et apparaît outrancière dans sa dimension et sa localisation.

La problématique du transport et de la sur-fréquentation de véhicules bruyants et polluants (voitures et motos) n'est guère étudiée dans les documents de la collectivité. Il s'agit pourtant là d'un problème aigu régulièrement soulevé concernant les crêtes vosgiennes et les sites touristiques d'altitude.

Par ailleurs aucune étude étayée n'objective les affirmations de besoins réels énoncés ou les choix exprimés dans les différentes dimensions du projet. On affirme des besoins, sans les avoir mesurés, évalués ni justifiés ! Le bon usage de l'argent public mérite et exige mieux.

Les promesses sont aguichantes, la prose est belle, le VERT déborde de partout à la lecture de ce dossier : *développement durable, respect des espaces naturels, ...les alsaciens sont demandeurs..., éducation à la nature des citoyens...*

Les politiques publiques doivent résolument et urgemment abandonner aujourd'hui la mythologie progressiste. Les décideurs politiques et promoteurs de projets semblent continuer à se croire libérés de leurs obligations de rigueur dès lors que sont organisés quelques procédures de façades, une rhétorique séduisante de valorisation des projets que soutiennent des publications en ligne à l'esthétique soignée, des réunions publiques "officielles" qui se prétendent caution d'une démocratie participative, et des enquêtes aux rares contributeurs (250 pour celle proposée par la CeA ...alors que 8 millions d'euros sont susceptibles d'être engagés).

L'analyse des documents de la CeA met aussi en évidence que les lignes principales de ce projet ont été administrativement ficelées avant qu'une consultation large et suffisante de l'ensemble des acteurs concernés n'ait été réalisée.

Les professionnels de la forêt que nous avons rencontrés n'ont pas été consultés. Ni les associations et collectifs du voisinage qui contribuent pourtant à l'animation culturelle environnementale ou sportive du secteur (Comité du Bas Rhin de ski excepté).

Cette situation est source de tension car elle nous place de fait, nous collectifs et associations, en position d'opposants à de nombreux projets politiques initiés trop souvent par la seule volonté de quelques personnes possédant l'autorité et le pouvoir décisionnel ; alors que nous, acteurs de la vie civile, pourrions être force de proposition.

Ce projet, comme de nombreux autres, arrive trop tard dans sa phase de discussion, occultant tout débat sur son opportunité et ses caractéristiques.

Nous déplorons de fait la non reconnaissance de l'apport spécifique et citoyen des associations avec leurs idées, leurs dynamiques et initiatives, pour un partenariat de qualité réellement démocratique.

Aussi nous espérons que nos appréciations, observations et propositions plus détaillées en annexe du présent courrier, seront considérées avec attention par vos services. Nous espérons qu'elles alimenteront vos réflexions et questionneront certains de vos choix actuels.

Par la présente nous sollicitons aussi un temps de travail et d'échanges avec vous Monsieur Bierry, soucieux que nous sommes de permettre à ce projet de prendre une direction et une forme plus conforme à ce que doit être aujourd'hui un usage opportun et mesuré de l'argent public en adéquation avec les urgences écologiques. Toute décision trop hâtive, voire d'ores et déjà définitive de la CeA sur le sujet du Champ du Feu, compromettrait la possibilité des choix plus vertueux et moins dispendieux.

Veillez agréer l'expression de nos sincères salutations,

*Collectif Vallée Debout
Le Chaudron des Alternatives
Association Nature et Vie*

Contact : *Collectif Vallée Debout* : collectifvalleedebout@gmail.com

Contact : *Le Chaudron des Alternatives* : contact@chaudrondesalternatives.fr

Contact : *Nature et Vie* : natureetvie@gmail.com